

N°	Sujets	Description de la problématique pour la Ville	Direction concernée
1	Attractivité des écoles et des collèges : de quoi parle-t-on et comment la mesurer ?	L'attractivité des écoles et des collèges est souvent invoquée par les communautés éducatives, plus particulièrement par les professionnels en charge du pilotage des politiques publiques éducatives, comme une manière de favoriser la mixité sociale et de lutter contre la fuite vers le privé. Cette notion renvoie à de multiples dimensions (offre et méthode pédagogiques, climat scolaire, moyens humains et matériels, architecture éducative et inclusive, environnement urbain, ...) qui fondent l'attractivité de manière différenciée pour les enseignants, les personnels de direction, les parents ou encore les enfants et les jeunes	Direction des Affaires Scolaires
2	Les outils et les impacts de la bienveillance éducative	La circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance des 5 <sup>e</sup> et 13 <sup>e</sup> arrondissements (CASPE 5/13) s'est engagée avec l'inspection académique de son territoire dans une démarche visant à concevoir et mettre en œuvre une approche d'ensemble centrée sur la bienveillance éducative. S'appuyant sur les travaux réalisés ces dernières années en sciences humaines et sociales, en psychologie et en neurosciences autour des notions de relation éducative, de développement psychoaffectif de l'enfant, et des pratiques dites de bienveillance éducative visant à améliorer le bien-être de l'enfant en répondant à ses besoins fondamentaux, cette démarche associe de nombreux partenaires éducatifs et médicosociaux, en particulier dans 10 écoles pilotes (6 écoles du 13 <sup>e</sup> arrondissement et 4 écoles du 5 <sup>e</sup> arrondissement).	Direction des Affaires Scolaires
3	Évaluer un dispositif éducatif innovant : le projet de l'Académie des langues de Paris	L'Académie des langues accueille depuis octobre 2023 des classes de jeunes Parisiens, de la maternelle au collège, en immersion linguistique totale pendant une semaine complète avec leur enseignant et un animateur. Le parcours pédagogique et ludique repose sur des méthodes éducatives interactives via l'activité physique, les arts, la cuisine, le jeu, ... Le projet repose sur une coopération inédite entre enseignants et animateurs qui interviennent sur les mêmes temps, avec l'objectif de faire converger les deux cultures professionnelles et de transmettre idées et méthodes aux professionnels pour qu'ils poursuivent ensuite la dynamique dans les écoles.	Direction des Affaires Scolaires
4	Le développement des projets éducatifs favorisant l'égalité filles / garçons	Afin d'accompagner les équipes périscolaires dans le développement d'actions de la promotion de l'égalité filles / garçons, la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance du 20 <sup>e</sup> arrondissement (CASPE 20) a mis en place un centre ressources local sur les jeux coopératifs favorisant la collaboration plutôt que la compétition. Un besoin de réflexion des professionnels sur les enjeux d'égalité filles-garçons à travers les jeux qu'ils proposent a été identifié.	Direction des Affaires Scolaires
5	Amélioration des apprentissages et du bien-être des enfants et des jeunes grâce aux pratiques "d'école dehors"	Quels bénéfices en termes d'apprentissage et de bien-être des enfants et des jeunes grâce aux pratiques « d'école dehors » ?	Direction des Affaires Scolaires
6	L'éducation alimentaire à la végétalisation des assiettes	Quels sont les vecteurs d'une éducation alimentaire efficace pour faire évoluer les habitudes alimentaires des enfants et adolescents ? Dans quelle mesure la formation des équipes de restauration aux ateliers d'éducation alimentaire permet-elle de sensibiliser les enfants à une alimentation plus végétale ? Quel est l'impact concret de cette sensibilisation sur leurs choix ?	Direction des Affaires Scolaires
7	L'autonomisation alimentaire des enfants en maternelle	Dans quelle mesure la proposition et la disposition des repas pousse l'enfant à faire de nouveaux choix en matière d'alimentation ? Quelles sont les modalités d'appropriation des propositions ? Quels sont les effets d'un service par étape au regard d'un plateau mettant l'ensemble des aliments à sa disposition ?	Direction des Affaires Scolaires
8	Réflexion sur la structure et le contenu du projet pédagogique de l'accueil de loisir	L'objectif est de faire un état des lieux des pratiques du terrain dans la construction des projets pédagogiques, tout en imaginant un modèle de structure qui puisse être approprié par les acteurs en fonction de leurs objectifs ainsi que de la singularité de leurs terrains.	Direction des Affaires Scolaires
9	Unité d'enseignement maternelle / élémentaire autisme	Les unités d'enseignement (UE) visent à favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap grâce à une prise en charge globale, scolaire, éducative et médico-sociale. Les enfants de l'UE sont scolarisés ensemble dans leur classe et bénéficient de temps d'inclusion avec tous les enfants de l'école. Ils sont présents sur les temps scolaires et périscolaires, avec l'appui de l'équipe médico-sociale. Quels sont les facteurs qui favorisent une bonne coopération entre les différents acteurs éducatifs (DE, REV, enseignants, équipe médico-sociale) et quelles sont les incidences sur les cultures métiers ?	Direction des Affaires Scolaires
10	Inclusion et enfants à besoins éducatifs particulier	La mission éducation inclusive (MEI) et les missions ressources inclusion (MRI) dans les circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) développent des outils et accompagnent les équipes dans l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers. Quelles sont les différentes façons de prendre en compte les EBEP en fonction des différents terrains où les caractéristiques sociales des enfants accueillis peuvent être très hétérogènes ? Dans quelle mesure ces pratiques inclusives font évoluer les cultures de métiers ? Quels en sont les effets pour les enfants ?	Direction des Affaires Scolaires
11	Compétences psychosociales et co-éducation	Les compétences psychosociales sont un ensemble de capacités qui permettent de faire face aux défis du quotidien et aux épreuves de la vie, d'assurer un bien-être mental afin d'adopter des comportements appropriés et positifs dans les relations à soi, aux autres et à son environnement, comme : savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions.	Direction des Affaires Scolaires
12	CAP Maternelle : établir le cahier des charges de la maternelle du futur	La projet Cap Maternelle se déploie sur 10 écoles maternelles de la ville de Paris. Il ambitionne de réinventer l'école maternelle pour préparer les enfants aux grands défis et aux enjeux du 21 <sup>ème</sup> siècle, pour renforcer leurs apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter) et pour répondre à leurs besoins physiologiques et cognitifs et à leur besoin de sécurité affective et de bien-être. Si le dispositif est opérationnel et permet à des projets éducatifs de se déployer dans chacune des 10 écoles, les équipes manquent encore d'indicateurs pour évaluer l'impact du dispositif et imaginer un cahier des charges. L'objectif est d'utiliser les outils de la recherche afin d'établir des pistes de déploiement d'un cahier des charges de la maternelle du futur.	Direction des Affaires Scolaires
13	L'héritage éducatif et sportif des JOP	Par une étude qualitative de trois à quatre ans, analyse de l'impact à long terme sur la conscience et la pratique sportive des enfants et jeunes et des acteurs éducatifs de la Ville. Au-delà des infrastructures, quels sont les héritages éducatifs et sportifs des JOP pour les enfants et jeunes et pour les professionnels éducatifs ? Quelle « mémoire collective » se construit chez les enfants et jeunes, les professionnels et comment celle-ci joue un rôle sur leur conscience et pratique sportive (ou non) ?	Direction des Affaires Scolaires
14	Gestion des risques bâtimentaires	Evaluer les incidences du réchauffement climatique sur la capacité de portance des sols et les bâtiments (ERP/ERT) compte tenu de la géologie parisienne, de la désimperméabilisation des sols et des données satellitaires dont nous disposons sur les périodes 2011-2017 et 2020-2023.	Direction Constructions Publiques et Architecture
15	Economie d'énergie	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments en cohérence avec les ambitions du plan climat 2025-2030	Direction Constructions Publiques et Architecture
16	Qualité de l'air intérieur et économies d'énergie	Amélioration de la qualité de l'air intérieur tout en respectant les ambitions en matière d'économie d'énergie	Direction Constructions Publiques et Architecture
17	Confort d'été et végétalisation du bâti	La végétalisation du bâti et des coeurs d'îlots (ERP et locaux de travail), une réponse à la lutte contre les îlots de chaleur urbain. Analyse des inter-fonctionnalités socio-écologiques (entre faune, flore et humain) comprenant la destination du bâti, la désimperméabilisation des sols, végétalisation des espaces libres, le renforcement de la biodiversité, etc. Analyse et évaluation continue des interactions entre les concepteurs, les utilisateurs et les prestataires en charge de l'exploitation.	Direction Constructions Publiques et Architecture

18	Confort d'été : installations techniques et préservation patrimoniale des ERP et locaux de travail	A l'aune des enjeux actuels et à venir relatifs au changement climatique, l'habitabilité estivale des ERP est interrogée. La transformation écologique du bâti parisien, souvent soumis à des contraintes patrimoniales est un impératif qui rencontre toutefois plusieurs obstacles. Il s'agirait tout d'abord pour les chercheurs d'explorer et d'évaluer les techniques actuelles (raccordement au réseau de froid, protections solaires extérieures, climatisation passive, brasseurs d'air, surventilation nocturne mécanique et/ou manuelle, PAC réversible, surfaces radiatives réfrigérantes, etc.) et les pratiques opérationnelles (conception, mise en œuvre et contraintes d'exploitation), législatifs et réglementaires (PLU), et économiques. Dans un second temps, il s'agirait de réfléchir à des pistes d'évolution par typologie de bâti pour accélérer et massifier l'adaptation du bâti au changement climatique.	Direction Constructions Publiques et Architecture
19	Evaluation des aménagements paysagers des espaces libres liés à l'habitat, depuis leur conception jusqu'à leur gestion dans le temps	Paris est une ville dense qui s'est construite de façon concentrique et présente des typologies marquées de bâtis, tel le tissu ancien et faubourien, le tissu haussmannien ou les ensembles modernes et récents. A chaque typologie correspond des espaces libres particuliers qui, sur les immeubles de logements, répondent à des fonctions d'usage ou d'agrément. De la courrette aux larges espaces verts d'ensembles résidentiels, ces espaces libres évoluent au fil du temps, selon qu'ils sont investis, entretenus, bien gérés ou délaissés. Lors d'une demande d'autorisation d'urbanisme pour une modification du bâti existant (surélévation, extension) ou une construction nouvelle, la règle impose un traitement des espaces libres, de façon quantitative et qualitative, ainsi que la végétalisation des bâtiments. La DEVE, par l'intermédiaire de la DRSU, donne un avis sur ces demandes d'autorisation (PC, DP, PD, PA, abattage) qui est ensuite retranscrit dans un arrêté. Après travaux, le recollement et la conformité clôturent le dossier. De la prescription ou recommandation dans un avis, à la réalisation de l'aménagement paysager d'un espace libre de logements, puis à sa tenue dans le temps, quel en est le bilan ?	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
20	Stratégie de mise en location des propriétaires de logements du parc privé	Questionnement sur le développement de certains produits de location de moyenne durée (co-living, flexliving, appart-hôtel), les modèles économiques, les niveaux de loyers, les types de baux et sur l'émergence d'acteurs intermédiaires de la location (conciergeries, plateformes)	Direction du Logement et de l'habitat
21	Méthode de mesure de la performance énergétique réelle des bâtiments.	Définition d'une méthode d'évaluation de la performance énergétique réelle et intrinsèque des bâtiments, indépendamment du climat et de l'usage qui permet de dépasser les mesures conventionnelles avant travaux et les consommations réelles des ménages qui dépendent des comportements des usagers/résidents	Direction du Logement et de l'habitat
22	Réduction à la source des pollutions dans les effluents d'établissements de santé parisiens	Les établissements de santé exercent des activités susceptibles de générer des effluents potentiellement polluants (AOX, radionucléides, résidus médicamenteux) et avec une charge pathogénique mal caractérisée, dont le rejet dans le réseau d'assainissement est problématique. Le STEA souhaiterait donc porter un sujet de recherche sur la mise en œuvre et le suivi de dispositifs de réduction à la source des pollutions au sein de structures hospitalières, via des dispositifs techniques de détection ou de prétraitement et/ou des organisation spécifiques en terme de collecte et de gestion des flux (urines, fluides corporels, rejets spécifiques) des établissements de santé . Pour ce faire un partenariat avec un ou des établissements de santé serait nécessaire. Le STEA pourrait réaliser des prélèvements réguliers dans le réseau d'assainissement afin de suivre la qualité des eaux rejetées et donc l'efficacité des dispositifs mis en œuvre.	Direction de la Propreté et de l'Eau
23	Identification des sources de pollutions bactériologique des eaux pluviales et dispositifs de réduction à la source avant rejet dans les eaux superficielles	La gestion des eaux pluviales est de plus en plus central dans le cadre des projets de développement urbain, que ce soit par leur infiltration dans les sols ou leur rejet dans le milieu naturel aquatique. Si l'impact des eaux pluviales sur la qualité microbiologique des eaux de surface est largement moins important que les déversements d'eaux usées, les eaux pluviales peuvent être contaminées dans le cadre du ruissellement (contact avec des déjections animales) ou dans le cadre de leur collecte et transport (pollution des réseaux séparatifs et des usines de relevage). Cette pollution peut contribuer à dégrader la qualité des eaux de baignade, ce qui est problématique au vu du développement de la baignade héritage en Seine à compter de l'été 2025. Dans ce cadre, le STEA souhaiterait porter un sujet de recherche sur l'identification des sources de pollution des eaux pluviales et le développement ou le test d'efficacité de dispositifs de réduction à la source des pollutions bactériologiques des eaux superficielles (canaux de la ville de Paris ou Seine).	Direction de la Propreté et de l'Eau
24	Etude de l'impact sanitaire de l'usage d'eaux non-conventionnelles dans l'espace urbain	Dans le cadre de son plan de sobriété en eau, la ville de Paris s'est fixée des objectifs ambitieux de réduction de sa consommation en eau potable. Un levier réside dans la mobilisation d'eaux non-conventionnelles (eaux d'exhaure, eau non-potable) par les services techniques de la ville, par exemple pour l'arrosage des végétaux ou le nettoyage de la voirie. Dans ce cadre, le STEA souhaiterait porter un sujet de recherche sur l'évaluation de l'impact sanitaire de la pulvérisation de ces eaux non conventionnelles dans l'espace public.	Direction de la Propreté et de l'Eau
25	La modélisation en tant qu'outil d'aide à la gestion de la baignade à Paris	Dans le cadre de l'ouverture de ses baignades héritage en Seine, la Ville de Paris est en cours de définition de sa stratégie de gestion de ses sites de baignade. Cette gestion repose sur l'acquisition de données de qualité ponctuelles et de données haute-fréquence en amont de Paris et dans Paris intra-muros. L'analyse de ces données historiques, combinée à l'analyse des données hydroclimatiques (débit de la rivière, pluviométrie...) pourrait permettre d'entraîner un modèle quant à la prévision de la qualité attendue sur les sites de baignade. Le STEA souhaiterait être accompagné dans le développement d'un modèle évolutif d'aide à la décision reposant sur les données d'observation et de prévision météo ainsi que sur les données de qualité les plus récentes.	Direction de la Propreté et de l'Eau
26	Identification des causes de phénomènes d'inondation par ruissellement d'espaces publics parisiens	Le Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement (STEA) dispose d'un modèle hydraulique du réseau d'assainissement parisien, permettant de modéliser le niveau d'eau et les débordements éventuels en fonction de la pluviométrie et de la configuration du réseau. Ce modèle est globalement fiable, mais on constate sur certains secteurs parisiens, en cas de forte pluie, l'apparition de phénomènes d'inondation par ruissellement d'espaces publics non-conformes aux résultats de la modélisation. A ce jour, le STEA ne parvient pas à expliquer ces divergences ponctuelles entre modélisation et observations, et souhaiterait mieux comprendre l'origine de ces écarts et les solutions permettant de se prémunir contre ces phénomènes de ruissellement. L'origine de ces phénomènes pourrait s'expliquer par des configurations topographiques localement spécifiques ou par la présence de réseaux enterrés (RATP, galeries techniques, autres) dont l'impact sur le ruissellement serait mal pris en compte. Une méthode envisageable sur ce thème serait donc de croiser plusieurs modèles (modèles STEA, modèles RATP, modèles de ruissellement) et plusieurs échelles de modélisation afin de mieux comprendre les dynamiques d'écoulement sur ces secteurs.	Direction de la Propreté et de l'Eau
27	Accompagner les personnes en perte d'autonomie à partir du domicile : la professionnalisation des acteurs en cours et à venir ?	Le virage domiciliaire qui fait actuellement l'objet de différents travaux de recherche invitent à s'interroger sur la manière d'accompagner les personnes en perte d'autonomie à partir du domicile. Aujourd'hui, on observe à Paris une professionnalisation d'acteurs appelés à intervenir auprès de ce public et l'essor de nouveaux dispositifs ou plateformes, au niveau local comme national, qui conduisent à repenser non seulement la nature et le contenu des missions alloués aux services, mais aussi les modes de faire, et appelle donc la recherche de nouvelles compétences et de nouveaux profils professionnels.	Direction des Solidarités

28	Les personnes âgées en rue.	Le vieillissement de la population conduit également à s'interroger sur le vieillissement des personnes âgées en rue. Ce constat souligné par l'ensemble des acteurs, nécessite d'être mieux mesuré, et appelle une réflexion prospective sur les réponses spécifiques et communes avec l'Etat. Parmi les enjeux intéressants à creuser : la question des personnes âgées isolées, notamment en campement, ainsi que la mesure des nouvelles personnes en rue et bien, entendu, la meilleure prise en compte des vulnérabilités propres à ce public	Direction des Solidarités
29	Le service social de polyvalence : approche historique, enjeux d'aujourd'hui et défis pour demain ?	Le service social de polyvalence a aujourd'hui un rôle essentiel au regard de sa place centrale au sein de l'ensemble des politiques sociales qu'il s'agisse de son rôle de premier accueil ou encore de l'accompagnement particulièrement large qu'il propose. Le service social de polyvalence est ainsi appelé à répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables, tout en assurant l'orientation des publics chaque fois que nécessaires vers d'autres services compétents, susceptibles de répondre à des besoins plus ciblés. Par ailleurs, le service social de polyvalence peut être amené à accompagner des publics déjà accompagnés au titre de la protection de l'enfance, ou d'une situation de perte d'autonomie (liée à un âge ou au handicap). En ce qui concerne les organisations et fonctionnements de cette compétence départementale, les référentiels ou standards juridiques comme administratifs sont peu nombreux et invitent à réfléchir sur les missions soles d'un tel service, leurs évolutions dans le temps, l'évolution du profil des professionnels recrutés dans ces services, ou encore le profil des publics accompagnés (familles, personnes isolées, etc.).	Direction des Solidarités
30	La suppléance sociale dans le soin des personnes âgées	La volonté des personnes âgées de vieillir à domicile comme le « virage domiciliaire » souvent avancé aujourd'hui comme un objectif de l'action publique, réinterrogent les articulations entre ce qui relève des solidarités familiales et de la solidarité publique. Cela conduit également à s'interroger sur le degré d'acceptabilité au sein de la famille sur les modalités d'accompagnement retenue ou encore la perception sur la suppléance nécessaire ou non des institutions.	Direction des Solidarités
31	Les tiers digne de confiance	L'article premier de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants insiste sur le développement de l'accueil des enfants auprès des tiers digne de confiance. Or, qu'en est-il aujourd'hui de ces accueils chez des tiers ? Comment est mobilisé l'accueil durable et bénévole comme les tiers dignes de confiance ?	Direction des Solidarités
32	Monographie des familles en rue	La Ville de Paris a développé une politique ambitieuse de prévention et de protection des familles en situation de pauvreté. La persistance de familles en rue interroge sur la connaissance de leur profil, leur parcours et les dispositifs sollicités pour répondre à leur besoin. Une monographie fine sur le sujet nous semble intéressante pour alimenter les réflexions sur l'accueil et l'accompagnement de ces publics et la protection des enfants concernés.	Direction des Solidarités
33	Expositions Environnementales Domestiques et progression des Pneumopathie Interstitielles Diffuses fibrosantes - Etude cas témoin multicentrique	Audits de Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI) au niveau national (recherche active en cours de centres d'inclusion des patients), d'analyses de prélèvements environnementaux réalisés dans les logements recrutés (ex : analyses fongiques sur lingettes électrostatiques), extraction de données de polluants modélisées à l'adresse des patients.	Direction de la Santé Publique
34	Transition juste : renforcer la mise en place d'une sobriété juste socialement	Suite au carnet Ville-GREC francilien "Sobriété énergétique et matérielle urbaine" (voir site GREC francilien), plusieurs projets de recherche-action sont identifiés : co-construire entre recherche et directions de la Ville une grille d'analyse multicritères « triple sobriété » applicable aux dépenses majeures de la Ville ; analyser un panel de dispositifs de délibération citoyenne permettant de relier justice sociale et transition écologique et expérimenter leur déclinaison à Paris ; élaborer des scénarios prospectifs « sobriété et transition juste à Paris » visant à mettre en identifier collectivement des besoins essentiels et des consommations excessives ; expérimenter une démarche de redirection écologique sur un équipement emblématique de la Ville, pour réduire son impact en repartant des besoins essentiels auquel il répond.	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
35	Classes populaires, transition juste et résilience : retours sur des expérimentations en cours	Suite au carnet Ville-GREC francilien "Classes populaires et transition" (voir site GREC francilien), plusieurs projets de recherche-action sont identifiés pour documenter, analyser et soutenir la mise en pace de plusieurs expérimentations à destination des classes populaires de la Ville en quartier politique de la Ville : Territoires Zéro Déchets, Cour Oasis, Zone à Trafic Limité / Zones Faibles Emissions. La nouvelle Stratégie de Résilience de la Ville vise à agir sur les solidarités et le lien social comme levier de résilience territoriale, et accompagne des transformations urbaines. Quels indicateurs de résilience effectivement utiles et opérationnels pour garantir une résilience juste ?	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
36	Classes aisées et transition	Les classes populaires sont à la fois les moins responsables, et les plus impactées par les changements environnementaux (cf. carnet Ville-GREC francilien "Classes populaires et transition", site GREC francilien). Cette recherche-action vise à mieux identifier les freins et leviers aux changements des pratiques sociales des classes aisées, et les instruments de politiques publiques de la Ville de Paris pour agir en faveur d'une transition plus juste.	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
37	Mieux comprendre pour mieux gérer les flux de matières organiques à Paris	Suite au carnet Ville-GREC francilien "Orchestrer les flux de matières organiques urbaines" (voir site GREC francilien), plusieurs projets de recherche-action sont identifiés : analyser conjointement les pratiques et les outils d'accompagnement et de gestion déployés par la Ville pour réduire le gaspillage, éviter l'achat et favoriser le tri ; analyser les politiques publiques et acteurs assurant la gestion des matières organiques urbaines à Paris et dans son bassin d'approvisionnement, pour identifier des pistes de coopération interterritoriale.	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
38	Evaluation environnementale du budget : au-delà du Budget Vert	Comment étendre l'évaluation climat du budget : indicateurs, données pour les 6 axes de la taxonomie	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
39	Adaptation au changement climatique	La Ville mène une action renforcer en faveur de l'adaptation du territoire au changement climatique dans le cadre de son Plan Climat. Plusieurs sujets nécessitent un approfondissements pour renforcer l'action de la Ville : le territoire parisien à + 4 degrés : enjeux, représentations et conséquences ; migrations climatiques : opportunités, inclusion ; la place de l'eau dans la ville comme levier premier d'adaptation	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
40	Qualité de l'air et transition juste - Feux de cheminée	Les feux de bois constituent 48% des émissions de particules fines (PM2.5) dans Paris, alors qu'ils ne répondent qu'à 2% des besoins énergétiques pour le chauffage résidentiel. Cette situation n'est ni connue ni entendue, du fait de l'image positive du bois, ancrée dans les esprits et la culture commune, et de sa participation aux politiques de lutte contre le réchauffement climatique. Le travail de recherche pourrait porter sur l'analyse sociologique de la situation à Paris (quels usagers, quels motifs, quelles connaissances et opinions...), en s'appuyant sur un sondage réalisé par la Ville de Paris en 2022 et en complétant par une analyse socio-économique plus fine des usagers.	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
41	Bruit - Nouvelles méthodes d'évaluation du bruit basés sur la participation citoyenne pour établir des cartographies fines	Quels cobénéfices et tensions entre amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore ? Comment améliorer les données locales de trafic (données + modélisation) afin d'aboutir à une cartographie plus fine et dynamique ?	Direction de la Transition Ecologique et du Climat

42	Cobénéfices qualité de l'air et environnement sonores	La part du numérique est un secteur en pleine croissance, avec des impacts multiples sur le changement climatique, l'épuisement des ressources abiotiques (matériaux et minéraux) et les ressources en eau et en énergie. Ses émissions en gaz à effet de serre, équivalentes au trafic aérien mondial, sont amenées à tripler à horizon 2050. La Ville a élaboré une stratégie numérique responsable pour agir sur son administration et à l'échelle du territoire. Comment mettre en œuvre des actions à impact sur le territoire avec des leviers réglementaires limités et sans compétence territoriale ? En quoi l'IA peut amener à une explosion des usages et transformer les besoins ? Y a-t-il un risque à aller vers des usages de moins en moins utiles et fortement émetteurs ?	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
43	Sobriété numérique du territoire	En lien avec le guide environnemental pour les projets d'aménagement, les méthodes d'étude d'impact environnemental (EIE) pour les projets urbains, et les méthodes d'études d'impact sur la santé (EIS)	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
44	Bénéfices environnementaux et sociaux des projets d'aménagement : quelle évaluation peut-on faire d'un projet ?	La consommation d'énergie des bâtiments est l'une des premières sources d'émissions GES du territoire. La Ville a mis en place un Plan de sobriété pour réduire les consommations énergétiques de son administration, et s'est dotée de "relais de la sobriété" dans ses équipements publics. Comment la Ville peut-elle embarquer l'ensemble des acteurs du territoire dans la sobriété (tertiaire, législatif, incitation) ? Quelle stratégie pour transformer les pratiques sociales en matière de consommation d'énergie ?	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
45	Seine : entre transition et réindustrialisation	Etude d'impact des aménagements urbains en termes de pollution plastique (micro particules) : sources, flux observés et compartiments environnementaux atteints. Espaces concernés : Terrains synthétiques (terrain sportifs, aires de jeu) ; la théorie des installations : construction sociétale et régulation des comportements individuels appliquée aux emballages jetables/plastiques, le geste du réemploi, le geste de la gourde, etc ; Pollution plastique dans les cours d'eau parisiens (canaux/Seine) : caractérisation de la pollution plastique récurrente dans les cours d'eau (poids, volume, type de déchets, sources)	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
46	Sortie du plastique - régulation des comportements, études d'impacts et pollutions	La Ville de Paris porte une ambition zéro plastique à usage unique, qui s'incarne par une stratégie dédiée visant à agir sur la réduction et le changement d'usage. Plusieurs sujets restent à explorer pour renforcer cette démarche : étude d'impact des aménagements urbains en termes de pollution plastique (micro particules) : sources, flux observés et compartiments environnementaux atteints. Espaces concernés : Terrains synthétiques (terrain sportifs, aires de jeu) ; La théorie des installations : construction sociétale et régulation des comportements individuels appliquée aux emballages jetables/plastiques, le geste du réemploi, le geste de la gourde, etc ; Pollution plastique dans les cours d'eau parisiens (canaux/Seine) : caractérisation de la pollution plastique récurrente dans les cours d'eau (poids, volume, type de déchets, sources)	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
47	Sobriété en eau - gouvernance de l'eau	Les démarches de sobriété en eau et de préservation renforcée de la ressource impliquent de réinterroger les modèles économiques des services d'eau (potable et assainissement). Ce changement de paradigme aurait besoin d'être interrogé sur une base conceptuelle et recherche de benchmarks : état de l'art sur ce sujet sur lequel les entreprises privées se penchent depuis un certain temps avant identification de pistes d'action ; gouvernance des instances administratives et techniques sur ces enjeux : analyse des systèmes de gouvernance en France (collectivités/EPCI) voire dans quelques grandes villes européennes ; évolution de l'organisation des services d'eau de la Ville de Paris (dans l'écosystème Ville, plus largement) : étude sociologique des organisations, cultures métiers à la base de l'organisation et conditions d'évolutions potentielles	Direction de la Transition Ecologique et du Climat
48	Transformation du bâti existant	A l'aune des enjeux environnementaux (notamment d'habitabilité estivale) et sociaux (notamment les ERP et le logement), la transformation du bâti existant parisien patrimonial, souvent protégé, est un impératif qui rencontre toutefois plusieurs obstacles. Il s'agirait pour les chercheurs d'explorer les outils législatifs, économiques et opérationnels existants et de réfléchir à de nouvelles pistes de déploiement pour accélérer et massifier leur adaptation.	Direction de l'Urbanisme
49	Terrasses sur espace public	Etude sur le profil des clients des terrasses, leurs attentes et leur niveau de satisfaction, en particulier depuis le nouveau dispositif sur les terrasses estivales.	Direction de l'Urbanisme
50	Climatisation à faible impact environnemental	La Ville met en place des actions visant la résilience face aux canicules (végétalisation, protections solaires...). Pour les besoins de rafraîchissement complémentaire du bâti, c'est le raccordement au réseau municipal de froid qui est privilégié, notamment dans le PLU. Toutefois, l'équipement en climatiseurs individuels est une tendance qui semble se poursuivre. Il serait donc utile de développer la recherche sur des systèmes alternatifs de production de froid de type PAC réversible ou des solutions innovantes comme les surfaces radiatives réfrigérantes étudiées au CIMAP de Caen.	Direction de l'Urbanisme
51	Matériaux de construction	La recherche de la performance bas carbone tend à prioriser des matériaux biosourcés et issus du réemploi. Il serait utile de fiabiliser les conditions de reconditionnement et les garanties techniques que présentent ces matériaux en matière de gestion, de durabilité et d'externalités : entretien, vieillissement, réaction à la pollution, impact sur les paysages urbains, service-rendu en matière de confort d'été, recyclage,...	Direction de l'Urbanisme
52	Quels bonheurs dans les quartiers aménagés de Paris ?	Alors que les opérations d'aménagement sont de plus en plus décriées, elles participent pourtant à l'amélioration de la situation sociale, économique et environnementale des quartiers aménagés. Comment évaluer les améliorations attendues (pour les projets en cours) et atteintes (pour les projets livrés) ? Plus et mieux de mixité sociale, de santé, de bien être voire de bonheur ? Quels outils mobiliser ou concevoir ? Quels exemples inspirants ? Lancement sur une opération d'aménagement pilote et éléments de généralisation pour Paris.	Direction de l'Urbanisme
53	Le marché des protections solaires	Le PLU impose désormais, en faveur des objectifs d'adaptation climatique, la mise en place de protections solaires à l'occasion d'un ravalement. Il semble cependant qu'il y ait de moins en moins de solutions offertes sur le marché pour des protections solaires adaptées aux bâtiments à caractère patrimonial, notamment pour les particuliers. Cette préoccupation rejoint celle de la DCPA, qui a engagé la mise en œuvre du Plan volets sur les équipements publics, et qui souhaiterait également approfondir cette problématique des solutions pour les bâtiments patrimoniaux.	Direction de l'Urbanisme
54	Jusqu'à où peut-on réduire le trafic motorisé dans la métropole parisienne ?	Dans le cadre des plans de mobilité, à l'échelle régionale et à l'échelle parisienne, et des objectifs climatiques qui y sont fixés, il est prévu de poursuivre, voire d'accélérer les baisses du trafic motorisé. À Paris les données montrent une division par deux du volume de trafic sur le réseau instrumenté de Paris Intramuros (hors boulevard périphérique) en vingt ans (entre 2002 et 2022). Les enquêtes de mobilité auprès des résidents montrent également une baisse des déplacements en modes motorisés individuels (voiture et deux-roues motorisés). Trois premières pistes de recherche pourraient être envisagées pour tenter d'évaluer jusqu'à où la démotorisation de la mobilité est possible : 1) exploitation des enquêtes existantes (EMP 2019, EGT 2020, EMG 2023) afin de qualifier les usagers des modes motorisés individuels et tenter de qualifier les « usages incompressibles de la voiture » ; 2) comparer des données de trafic ou d'enquêtes avec d'autres métropoles internationales afin d'identifier des « marges de manœuvre » de démotorisation (parts modales, taux d'équipement des ménages, reports modaux vers les TC ou les modes actifs, taux d'occupation des véhicules) ; 3) réalisation d'une enquête ad hoc auprès des usagers des modes motorisés (quelles seraient les alternatives aux déplacements motorisés ? quel impact du télétravail dans le choix modal ?).	Direction de la Voirie et des Déplacements

55	Comment actualiser les enquêtes de mobilité EMC <sup>2</sup> à partir d'autres sources de données ?	Les enquêtes EMC <sup>2</sup> (« Enquête Globale Transport » d'IDFM en Île-de-France) sont réalisées peu fréquemment, tous les 10 ans à peu près. Entre ces enquêtes, un grand nombre de données viennent compléter le tableau de la mobilité à Paris d'une manière toujours partielles et complémentaires (données de comptages, données INSEE, données FCD/GPS/GSM notamment). L'élaboration d'une méthodologie scientifique afin d'actualiser/redresser les EMC <sup>2</sup> à partir de ces autres sources de données permettrait de mettre à jour le tableau de la mobilité (avec un niveau de fiabilité à établir) à partir de l'ensemble des données disponibles à un moment défini (à minima chaque année). L'intérêt d'outils de modélisation désagrégée est bien sûr une piste de recherche à investiguer.	Direction de la Voirie et des Déplacements
----	---	--	--